Nations Unies A/77/95/Rev.1

Assemblée générale

Distr. générale
1er novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 127 k) de l'ordre du jour
Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Note du Secrétaire général

1. Le rapport du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur les activités de 2021 est présenté à l'Assemblée générale en application des dispositions du paragraphe 1 de l'article IV de l'Accord devant régir les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 54/280 de l'Assemblée générale, annexe).

2. Des copies du rapport ont été transmises aux missions permanentes de tous les États Membres à New York.

22-24526 (F) 031122 041122
2224526

Merci de recycler